



n° 44 - Janvier 2025

Bulletin Municipal



2 MOT DU MAIRE

3 à 12 VIE COMMUNALE

13 à 14 SICTOM SUD ALLIER

15 à 18 TRAVAUX COMMUNAUX

19 à 20 ECOLE COMMUNALE

21 à 32 ASSOCIATIONS

- APE
- Amicale Laïque
- Anciens combattants
- Biozat Tennis de table
- Club du 3<sup>ème</sup> âge
- Chasse
- Comité des fêtes
- Souda Auvernhat
- Sapeurs Pompiers
- West Dance Story
- Théâtre des 3 Roues
- Théâtre Enfants

33 à 36 ANIMATION COMMUNALE

37 COMCOM SPSS

NUMÉROS UTILES

38 ETAT CIVIL

TARIFS SALLE COMMUNALE

DE JANVIER À AOÛT 2025

OUVERT À TOUS

### VENDREDI 10 JANVIER

**Vœux du Maire,  
Accueil des nouveaux Habitants**  
*Municipalité*

### SAMEDI 11 JANVIER

**Tri des noix**  
*Municipalité*

### SAMEDI 8 FÉVRIER

**Soirée costumée**  
*Théâtre Enfants*

### JEUDI 20 FEVRIER

**Concours de belote**  
*Club 3<sup>ème</sup> âge*

### DIMANCHE 2 MARS

**Banquet de la chasse**  
*Société de Chasse*

### SAMEDI 15 MARS

**Soirée Irlandaise  
Saint-Patrick**  
*Comité des Fêtes*

### DIMANCHE 23 MARS

**Spectacle Théâtre Enfants**  
*Théâtre Enfants*

### SAMEDI 29 MARS

**Spectacle Théâtre Enfants**  
*Théâtre Enfants*

### SAMEDI 5 AVRIL

**Soirée Années 80**  
*Comité des Fêtes*

### SAMEDI 12 AVRIL

**Concours de Belote**  
*Société de Chasse*

### LUNDI 21 AVRIL

**Chasse aux oeufs**  
*Municipalité*

### SAMEDI 26 AVRIL

**Randonnée**  
*APE de Biozat*

### DIMANCHE 27 AVRIL

**2<sup>ème</sup> marché de potiers**  
*Municipalité*

### JEUDI 1<sup>ER</sup> MAI

**Repas des Aînés**  
*Municipalité / Comité des Fêtes*

### JEUDI 8 MAI AU DIMANCHE 18 MAI

**Festi'Théâtre**  
*Théâtre des 3 Roues*

### SAMEDI 24 MAI

**Spectacle & Kermesse de l'école**  
*Ecole/APE*

### SAMEDI 31 MAI

**Bal Country**  
*West Dance Story*

### DIMANCHE 29 JUIN

**Méchoui**  
*Société de Chasse*

### SAMEDI 5 JUILLET

**Cyclo Parade**  
*Théâtre Enfants*

### DIMANCHE 6 JUILLET

**Brocante**  
*Comité des Fêtes*

### SAMEDI 23 & DIMANCHE 24 AOÛT

**Fête Patronale**  
*Municipalité / Associations*

.....

**Responsable de la publication :** Maire de Biozat **Conception et impression :** ebCréa. **Crédits photos :** associations et mairie de Biozat, G. Lévêque, M. Leguillon, J.-M. Sabatier, J. Dallemagne. **Contact :** Mairie de Biozat. Tél. 04 70 56 54 97 - [mairie.biozat@orange.fr](mailto:mairie.biozat@orange.fr) / [www.commune-biozat.fr](http://www.commune-biozat.fr)  
**Horaires d'ouverture :** lundi, mardi, jeudi, vendredi : 13h-17h et samedi 9h-12h.  
**Permanence Maire / Adjoints :** samedi matin 10h-12h ou sur rendez-vous  
**Bibliothèque municipale :** horaires d'ouverture de la mairie - Accueil par Aline le vendredi : 14h-16h (*fond renouvelé 3 à 4 fois/an*)

.....



## " Un rythme soutenu s'annonce "

Le temps passe de plus en plus vite... Nous voici, déjà, en 2025, « dernière ligne droite » pour l'équipe municipale.

Nous savons d'ores et déjà que nous ne resterons pas les « deux pieds dans le même sabot ». La construction de la nouvelle salle des associations, la rénovation du commerce, une installation photovoltaïque, le plan local d'urbanisme, ... autant de sujets qu'il nous faudra mener à bon terme d'ici la fin de l'année. Vous pourrez voir où nous en sommes, pour chacun, en parcourant ce bulletin.

En parallèle, le contexte politique français est plus que chahuté. Un nouveau premier ministre vient tout juste d'être nommé, à l'heure où nous vous écrivons, et nous ne savons pas ce qu'il adviendra des coupes sombres annoncées par le gouvernement Barnier précédent. Cependant, des efforts de restriction des dépenses de l'Etat sont incontournables et nous appréhendons les efforts financiers demandés à nos partenaires habituels (Région, Département notamment) qui ne pourront qu'avoir des répercussions négatives sur les budgets de notre Communauté de Communes comme ceux de nos communes.

Nous ferons au mieux pour mener nos projets à bien, en regard des moyens financiers dont nous disposerons.

**Nous travaillons en étroite collaboration avec notre Communauté de Communes**, importante à plusieurs titres pour nos plus petites communes :

- Bénéfice d'un fond de concours qui nous aide à financer certains investissements (11 226 € perçus en 2024 que nous avons fléchés sur l'acquisition d'un nouveau tracteur tondeuse et sur des travaux de rénovation dans un appartement).
- Appui aux communes en matière d'urbanisme, de formations, d'approvisionnement en produits locaux (projet alimentaire territorial auquel nous nous sommes associés pour notre cantine),...
- De grands projets y sont conduits, pour le bénéfice de toute la population. Je peux citer la voie verte Gannat-Bayet, maintenant terminée (le tronçon jusqu'à St-Pourçain sur Sioule devrait voir le jour en 2025), une nouvelle future piscine à Gannat dans les années à venir (celle de St-Pourçain sera rénovée et couverte) à proximité d'un nouveau centre de loisirs (à St-Pourçain, tout d'abord, puis à Gannat).

- La démarche volontaire d'accueillir de nouvelles entreprises, le soutien à d'autres qui s'agrandissent au sein des zones économiques intercommunales, nous apportent ainsi emplois et population.

- Une politique sociale développée : portage de repas à domicile, service de transport à la demande, encouragement au covoiturage (avec BlaBlaCar Daily), France Services Ebreuil pour vous aider dans vos démarches administratives (permanence à Charmes, le 4<sup>ème</sup> mercredi du mois, 14h-16h). Vous retrouverez quelques uns de ces services au sein de ce bulletin.

Notre école accueille exactement 100 enfants cette année. Nous enregistrons un certain effritement des effectifs, cependant, les naissances enregistrées en 2022 et les deux années suivantes laissent présager un maintien du nombre des inscriptions. Nous avons d'ailleurs eu la joie d'enregistrer 8 naissances cette année.

De beaux projets sont menés au sein de l'école, appuyés, pour certains, par l'association de parents d'élèves, toujours très dynamique. Nous souhaitons pleine réussite à tous !

Nos associations se portent bien, comme vous le montre l'agenda ci-contre.

Pratiquement une vingtaine de manifestations sont annoncées sur le 1<sup>er</sup> semestre de l'année ! Vous êtes tous invités à vous associer à l'une ou l'autre de ces rencontres conviviales. Le succès des manifestations organisées sur notre commune est désormais largement reconnu et je félicite tous les bénévoles qui choisissent de s'engager !

À l'heure où nous bouclons ce numéro, nous avons le regret d'apprendre le décès de Paulette Georges, 86 ans, qui avait œuvré au sein de l'école pendant une douzaine d'années, de 1990 à 2002. Toutes nos condoléances à sa famille.

Il me reste à vous présenter tous mes vœux à l'aube de cette nouvelle année, même si de nombreuses incertitudes nous entourent.

**Je vous donne rendez-vous à la cérémonie des vœux de la Municipalité vendredi 10 janvier à 18h30 à la Grange.**

*Noëlle Seguin*

## Le PLU avance

Les réunions d'échanges se poursuivent entre le Cabinet d'Études et la Commission d'Élus pour avancer sur le Plan Local d'Urbanisme (PLU). Le zonage, partie essentielle et complexe du PLU, est en cours de finalisation. Ce zonage doit respecter les surfaces et le nombre de constructions neuves fixées par les documents d'urbanisme « directeurs » en vigueur (le SCOT notamment).

Nous nous efforçons, bien sûr, de trouver un juste équilibre entre les droits à construire, les zones potentiellement constructibles et le besoin de préserver nos zones vertes et agricoles.

En parallèle de ce PLU, nous travaillons également sur un règlement d'urbanisme qui donnera les lignes directrices à respecter pour les nouvelles constructions.

La partie environnementale n'est pas oubliée : un diagnostic environnemental, obligatoire, vient d'être réalisé pour évaluer notre territoire. De plus, chacun d'entre vous a été sollicité via un flyer pour se connecter à une carte interactive (<https://plubiozat.gogocarto.fr/>) afin de recenser les éléments remarquables de la commune que vous souhaiteriez protéger dans le futur : petits patrimoines (ex : croix, lavoirs, ...), arbres remarquables, etc...

Le Cabinet poursuit actuellement son travail de rédaction du document.

Comme promis, une seconde réunion publique est déjà planifiée. Nous vous invitons à nous rejoindre le **mercredi 12 février à 18h à la Grange Communale**. Ce sera l'occasion de partager avec vous l'avancement du projet et de recueillir vos avis et suggestions.

### Quel timing pour la suite ?

- Tout d'abord, les personnes publiques associées (PPA) seront consultées sur l'ensemble des documents élaborés et auront trois mois pour remettre leurs avis.
- Ensuite, une enquête publique sera lancée probablement vers septembre 2025 et pour une durée d'un mois.
- Enfin, notre objectif est d'approuver le PLU en décembre 2025.



### Reprise du commerce

Comme nous l'annonçons dans le bulletin de juillet dernier, la commune s'est portée acquéreur des murs de l'ex-Voltigeur, en s'appuyant sur l'EPF Auvergne (portage à taux zéro, sur une période pouvant aller jusqu'à 10 ans).

Nous avons été contactés par une personne résidant actuellement dans le midi de la France (et dont les enfants ont acquis une maison dans notre commune) pour en assurer la gérance.

Nous avançons donc sur le projet. Des devis sont retenus pour les travaux de rénovation du commerce proprement dit et de l'appartement adossé, sur 2 niveaux.

Des dossiers de demande de subvention vont être déposés. Nous espérons pouvoir démarrer les travaux dès le printemps prochain, pour une ouverture d'ici fin 2025.

Vous devriez retrouver un dépôt de pain, le Point Poste, de la petite épicerie, un service de relais colis, une restauration traditionnelle ou rapide. Bref, un lieu d'approvisionnement local et de convivialité !



### Notre projet photovoltaïque d'autoconsommation patrimoniale verra le jour en 2025

Le Syndicat des Energies de l'Allier (SDE 03) nous a soutenu en réalisant l'étude de faisabilité et en dimensionnant au mieux l'installation par rapport à nos besoins.

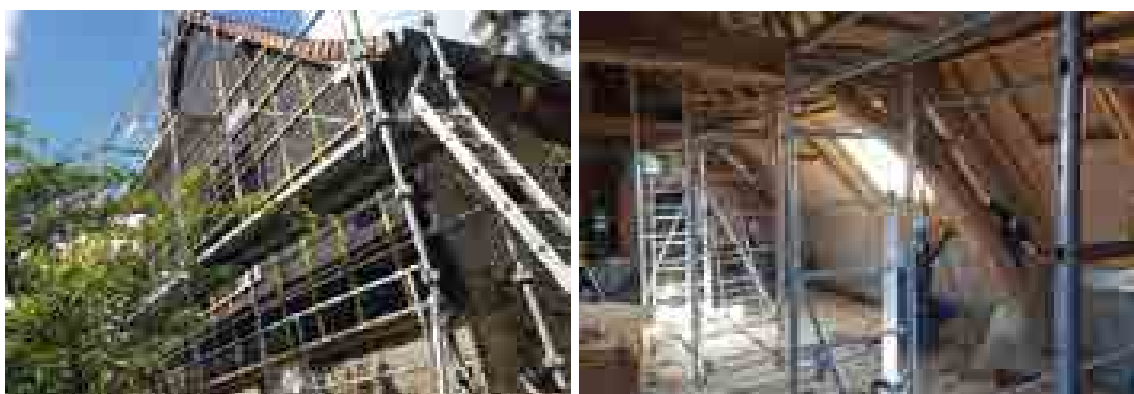
Une installation de 20 kWc (kilowatts-crête soit la puissance maximale que celle-ci peut délivrer au réseau électrique) est retenue sur la toiture des ateliers communaux.

Nous devrions ainsi pouvoir effacer environ 30 % de notre facture globale d'électricité sur l'ensemble des bâtiments communaux. La société InnoGreen Tech a été retenue. Amortissement de l'installation prévue sur 3-4 ans. L'installation est cofinancée par le Département et le SDE 03 (50 %) et l'Etat (30 %).

Besoin d'un conseil pour la rénovation de votre logement ?

# FRANCE RÉNOV'ALLIER

SERVICE PUBLIC GRATUIT



## DES CONSEILS SUR-MESURE

UNE ORIENTATION VERS LES AIDES FINANCIÈRES QUI VOUS CORRESPONDENT

## UN ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE

Accueil téléphonique du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h à l'Hôtel du Département, Moulins.

Permanences physiques sur tout le territoire et toutes les infos pratiques sur [www.allier.fr](http://www.allier.fr)

**TROUVEZ LA PERMANENCE PRÈS DE CHEZ VOUS :**  
**WWW.ALLIER.FR > rubrique france rénov'allier**

SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE Communauté de communes 29 rue Marcelin-Berthelot	1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> jeudi du mois 9 h - 12 h 13 h 30 - 16 h 30 (sur RDV)
EBREUIL Maison France Services 21 allée du Chemin de fer	2 <sup>ème</sup> lundi du mois 9 h - 12 h 13 h 30 - 16 h 30 (sur RDV)
GANNAT Communauté de Communes 1 place Fresnaye	Les autres jours sur RDV du lundi au vendredi 9h - 12h / 13h30 - 16h30

### ATTENTION AU DEMARCHAGE !

Par téléphone ou à domicile, notez que les administrations n'effectuent jamais de démarchage pour les travaux. Ne croyez pas les démarcheurs. En aucun cas, une entreprise ne peut se revendiquer de l'Etat, l'Anah, d'une collectivité locale ou de tout organisme public.



**Les conseillers France Rénov'Allier  
sont à votre écoute**  
**04 70 34 41 84**  
**francerenovallier@allier.fr**

## L'aide aux travaux de ravalement de façades de la communauté de communes



Les propriétaires de **logements** situés sur le territoire de la Communauté de Communes Saint-Pourçain Sioule Limagne peuvent bénéficier d'une aide aux travaux de ravalement de façades visibles depuis l'espace public.

### Quels travaux sont éligibles ?

Pour être éligibles, les travaux doivent porter sur un logement de plus de 30 ans et être réalisés par des artisans.

Sont subventionnables les travaux de réfection de façades (enduits, peintures, ...) et les travaux annexes au ravalement réalisés en même temps (isolation par l'extérieur, remplacement des zingueries, peintures des menuiseries, réfection de génie, de ferronnerie...).

### Montant de la subvention :

- **20 % du montant HT** des travaux, plafonné à **3 000 €** de subvention maximale pour des travaux **avec** isolation,
- **10 % du montant HT** des travaux plafonné à **1 500 €** de subvention maximale pour des travaux **sans** isolation.

### Comment en faire la demande ?

**Le dossier doit être transmis à la Communauté de Communes avec les pièces suivantes :**

- Le formulaire de demande signé
- La copie de **l'arrêté de non opposition à la déclaration préalable** délivré par la Commune, avec l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France si son avis est requis,
- un **plan de situation** (exemple : extrait de plan cadastral),
- **deux devis détaillés d'entreprises différentes** (si travaux > 1 000 € HT),
- au moins une **photo couleur** de la ou des façades avant les travaux,
- un **Relevé d'Identité Bancaire**.

**Les travaux ne doivent pas être commencés avant la réception du dossier par la Communauté de Communes et l'examen de la demande par la commission habitat. Si les travaux ne peuvent attendre, une autorisation de commencement de travaux peut être accordée à titre exceptionnel, sur demande écrite à joindre au dossier complet.**

Le formulaire et le règlement complet sont téléchargeables à l'adresse  
<https://www.comcom-ccspsl.fr/vos-demarches/renover-son-habitat/>

Ils sont également disponibles sur simple demande auprès du service Habitat de la Communauté de Communes.

**Contact : Communauté de Communes Saint-Pourçain Sioule Limagne - Service  
Habitat 29, rue Marcelin Berthelot - B.P. 56 - 03500 SAINT-POURÇAIN-SUR-  
SIOULE**

**Tél. : 04 70 47 67 20 / [habitat@ccspsl.fr](mailto:habitat@ccspsl.fr)**



**Vous avez un projet de rénovation ? Vous souhaitez faire construire ?**



## Prenez le temps de la réflexion avec le CAUE

### / Qu'est ce que le CAUE ?

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Allier est une association investie d'une mission d'intérêt public qui a pour objectif de promouvoir la qualité du cadre de vie.

Pour cela, l'équipe conseille et accompagne gratuitement tout porteur de projet qui en fait la demande. Le CAUE est également à disposition des enseignants pour les accompagner dans leurs projets pédagogiques liés au cadre de vie.

### / Vous avez un projet ?

- Vous désirez construire, agrandir, surélever, rénover ou aménager votre habitat ?
- Vous souhaitez entreprendre des travaux de rénovation énergétique ?
- Vous vous interrogez sur la réglementation, le choix des matériaux ?

Dans le cadre des permanences - à Montluçon, Moulins et Vichy - ou lors d'un rendez-vous sur place, les architectes du CAUE vous conseillent gratuitement sur :

- les démarches à entreprendre pour mener à bien votre projet
- les atouts et les exigences de votre terrain et de son environnement
- la conception de votre habitat, que ce soit en neuf ou en rénovation

### / Comment rencontrer l'architecte ?

Prenez rendez-vous auprès du secrétariat, par téléphone ou par mail, ou bien consultez le site internet : **www.caue03.com**.

Pour préparer votre entretien, rassemblez un maximum d'informations : plans si vous avez, cadastre, photographies, et surtout, listez vos questions et vos envies pour mieux échanger.

*A noter : des guides et fiches techniques sont disponibles en téléchargement gratuit sur le site internet.*

#### Contact

Secrétariat ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 17h, au 14 rue de Decize à Moulins

[contact@caue03.fr](mailto:contact@caue03.fr)

[www.caue03.com](http://www.caue03.com)

@caue03

**Nouveau numéro de téléphone : 06 13 44 91 15**

## Téléphonie : la disparition du réseau cuivre est annoncée dans notre commune

Pendant plus de cinquante ans, le réseau cuivre a accompagné les Français dans leurs communications. D'abord réservé à la téléphonie, il a ensuite permis la généralisation de l'Internet haut débit, grâce à l'ADSL. Arrivé en fin de vie, le réseau cuivre est amené à fermer et à être remplacé par la fibre optique (ou d'autres technologies pertinentes).

Les réseaux en fibre, déployés massivement partout en France par les opérateurs et les collectivités locales dans le cadre du Plan gouvernemental France Très Haut Débit, permettent de mieux répondre aux enjeux numériques d'aujourd'hui et de demain.

Dans ce contexte, **Orange (anciennement dénommé « France Telecom ») a annoncé dès 2019 sa volonté de fermer progressivement le réseau télécom cuivre**, dont il est le propriétaire. Au niveau national, 3 lots de fermeture ont déjà été réalisés. 34 communes de l'Allier, dont Biozat, font partie du 4<sup>ème</sup> lot d'ici janvier 2028.

### La fermeture du réseau cuivre se fera en 2 temps :

- **À compter de janvier 2026**, les opérateurs ne proposeront plus de nouvelles lignes cuivre. On parle de fermeture commerciale.
- **À compter de janvier 2028**, les services s'arrêteront définitivement sur les lignes cuivre existantes. On parle de fermeture technique.

Cette fermeture est progressive par lots de communes et devrait s'achever en 2030 sur l'ensemble du territoire français.

Quelle démarche entreprendre ?

- Vous disposez d'un abonnement en fibre optique : vous n'êtes pas concerné.
- Vous n'avez pas la fibre et disposez d'un abonnement au téléphone fixe et/ou à Internet. Vous êtes invité à vous rapprocher de votre opérateur télécom ou de celui de votre choix afin de souscrire à un abonnement similaire sur une ligne fibre.



## Quelques conseils et réponses à vos éventuelles questions :

- ❖ **Votre opérateur vous a peut-être déjà contacté à ce sujet, ou pourrait le faire prochainement ?** Assurez-vous également d'être bien en contact avec votre opérateur : des opportunistes pourraient profiter de cette opération pour, au mieux, vous proposer des prestations inutiles ou superflues, au pire, tenter de vous escroquer. Ne jamais transmettre vos coordonnées bancaires au téléphone !
- ❖ **Vous pourrez garder vos équipements actuels :** TV, aucun problème ; téléphone, s'il n'est pas trop ancien (moins de 10 ans).
- ❖ **Votre opérateur vous fournira une « box »** branchée simplement sur une prise électrique.
- ❖ **Vous pourrez continuer à vous abonner** uniquement à un service de téléphonie fixe si vous le souhaitez.
- ❖ **Vous pourrez conserver votre numéro de téléphone actuel** en demandant la portabilité du numéro.



### Déploiement de la fibre sur la commune de Biozat. Où en est-on ?

**Sur 457 logements identifiés :** 416 raccordables, 2 nouvelles constructions, 39 raccordables sur demande (déploiement en cours dans le cadre du programme 100 % fibre). Soit 91 % d'avancement.

**Nombre de clients en service :** 317 soit 68 % de pénétration commerciale (taux le plus élevé des 14 communes de la Communauté de Communes St-Pourçain Sioule Limagne également concernées par la fermeture du cuivre).

## La bibliothèque poursuit sa route



Depuis quelques années déjà, notre bibliothèque est à votre disposition tous les vendredis de 14H à 16H.

Elle est libre d'accès, même pendant les vacances scolaires ; les emprunts sont gratuits et la durée d'emprunt reste de votre choix. Nous disposons d'ouvrages variés qui sont renouvelés régulièrement. Grâce à de nombreux contacts avec la médiathèque de Gannat, nous pouvons obtenir les demandes particulières que vous pouvez avoir. Nous bénéficions également de généreux donateurs et nous les remercions.

Nous nous réjouissons d'avoir la visite de très jeunes lecteurs en vacances chez leurs grands-parents qui jouent le jeu.

Notre plus jeune visiteuse a 17 mois !



## Formation numérique : fin d'une aventure passionnante de 3,5 ans

### Il y a 4 ans, une idée... Partager nos connaissances des outils numériques avec ceux qui ont en besoin !

Le temps de réunir une équipe de formateurs (très motivés), de créer du contenu pour l'apprentissage, de rassembler une communauté désireuse d'apprendre... Et c'est parti !!! ... 6 mois plus tard démarrait la première séance de partage.

En 3,5 ans (le temps passe vite), cette formation numérique a été un moment de partage de connaissances et de bonne humeur. Cette formation a réuni des jeunes, des moins jeunes et des aînés autour de l'apprentissage des nouvelles technologies. Ensemble, nous avons su créer un espace de convivialité, où chacun a pu apprendre et progresser à son rythme.

Nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble des formateurs qui se sont succédé depuis le démarrage : **Jérémy, François, Quentin, Thierry, Cécile et Jérôme, sous la conduite de Nicolas Duverger qui s'est beaucoup impliqué sur le sujet.**

Leur disponibilité, leurs connaissances, leur pédagogie et évidemment leur bonne humeur nous ont permis de faire durer ce projet dans le temps en proposant des thèmes variés, des supports et des exercices de qualité. Nous remercions évidemment l'ensemble des participants, certains très assidus depuis le début (Patricia, Michèle notamment).  
«*J'espère que vous êtes tous conscients des progrès que vous avez réalisés dans la prise en main de ces outils numériques (ordinateur, smartphone), des logiciels (traitement de texte), dans l'utilisation d'internet...* » déclare Nicolas.



Une pensée, également, pour Françoise, participante assidue, très dynamique, qui nous a malheureusement quittés il y a quelques mois. Son enthousiasme, sa soif d'apprendre et de partager étaient très appréciés de tous.

Aujourd'hui, la baisse progressive du nombre de participants nous contraint malheureusement à mettre fin à cette belle aventure. C'est donc avec une pointe de tristesse que nous allons stopper, fin décembre, nos formations mensuelles du samedi matin qui étaient devenues des rendez-vous très appréciés et attendus par chacun.

Nous avons partagé du savoir, des rires, tissé des liens précieux. Merci à tous pour ces bons moments passés...

**Sachez que ces séances ne demandent qu'à reprendre si de nouveaux participants se font connaître auprès de la mairie... Alors, parlez-en autour de vous !!!**



### Chers parents Biozatois, n'hésitez pas à venir faire découvrir la bibliothèque à vos enfants !

Si nos rayons n'ont pas ce qu'ils souhaitent, nous ferons le maximum pour les satisfaire. Franchissez la porte au moins une fois, « pour voir ». Rien ne vous oblige à emprunter un livre.

Nous vous attendons. Si vous n'êtes pas disponible le vendredi, Véronique vous donnera l'accès aux heures d'ouverture de la mairie.

**A très bientôt peut-être ?**



## Les aînés de la commune reçoivent leur « cadeau de Noël »

La Commission Communale d'Action Sociale, réunie le samedi 23 novembre, a attribué 66 bons de Noël d'une valeur de 25 € (à dépenser chez des commerçants locaux). Les bénéficiaires sont les personnes seules, âgées de 70 ans et plus, et les couples dont au moins l'un des membres a 80 ans.

Par ailleurs, 8 personnes ont été visitées (Ehpad, hôpital, domicile) et recevront un colis de friandises. Nous leur renouvelons tous nos vœux de bonne année 2025 !



## Complémentaire Santé Citoyenne

Un petit rappel de la Convention « Ma Santé » signée avec AXA, vous proposant une offre d'assurance santé citoyenne. Vous êtes au nombre de 18 à avoir souscrit l'offre faite en 2024. A toutes fins utiles, vous trouverez un encart joint au bulletin. N'hésitez pas à vous renseigner !

La Région Auvergne Rhône-Alpes propose à son tour « Ma mutuelle ».

Il s'agit d'une mutuelle pour tous, sans conditions de revenus, sans questionnaire médical, ni limite d'âge. Les offres sont élaborées avec 5 mutuelles partenaires, dans l'objectif de garantir des tarifs attractifs, une meilleure couverture santé et de maîtriser l'évolution des tarifs.

## Pour tout renseignement

- Appeler le 04 2800 2800, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (prix d'un appel local) ;
- Par mail : [mutuelle@auvergnerhonealpes.fr](mailto:mutuelle@auvergnerhonealpes.fr)



## Notre cabinet infirmière évolue

Florence CHASSAING, nous charge de vous transmettre ce petit mot :

*« À l'aube de mes 10 ans d'activités libérales, et après de grandes réflexions personnelles, je pars pour de nouvelles aventures professionnelles hospitalières, au 31 décembre 2024. Je suis fière de tout mon parcours parmi vous, de la confiance que vous m'avez témoignée.*

*Je suis honorée d'avoir pu partager avec tout un chacun, un chemin de vie, parsemé de toutes les émotions que la vie peut apporter... Je suis d'autant plus confiante que la suite du cabinet sera très bien assurée par ma collègue et amie, Sandrine Bongrain, rejointe par Vanessa Amar.*

*En remplacement, restera toujours Céline Coudure-Tuquet. Je ne doute pas que vous saurez accueillir Vanessa, comme vous avez su le faire à mon égard en 2015.*

*Je vous remercie énormément, je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et je vous embrasse tous très tendrement ».*

La Municipalité remercie chaleureusement Florence pour ses bons services à nos habitants pendant une dizaine d'années. Sa douceur, son empathie et son écoute étaient reconnues de tous. Nous lui souhaitons pleine réussite dans ce nouveau challenge.



De gauche à droite, Vanessa et Florence



Vanessa et Sandrine, désormais associées, entourant Florence

# Disposer d'un médecin généraliste : un service précieux

Notre territoire a la chance de disposer d'une organisation des médecins généralistes et autres professionnels de santé en une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS Sud-Allier) qui vous garantit de pouvoir bénéficier des services d'un médecin traitant et donc de ne pas rester « au bord du chemin » comme le vivent certaines zones géographiques de notre pays.

La CPTS Sud Allier s'étend sur 74 communes dont 3 du Puy de Dôme. Le territoire compte 42 480 habitants autour de 3 grands pôles comptant plus de 5 000 habitants (Gannat, Saint Pourçain sur Sioule & Varennes sur Allier) et de 4 pôles comptant plus de 1 000 habitants (Bellenaves, Brout Vernet, Chantelle, Ebreuil).



Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Sud Allier

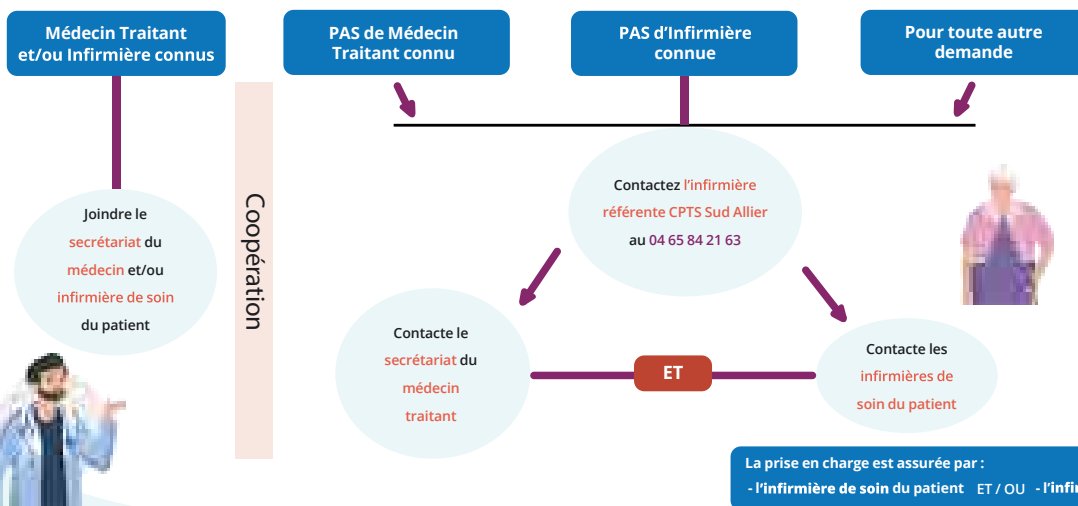
Ma commune, mon médecin traitant ! Soins non programmés



## RELATIONS ÉQUIPE DE SOINS DE PROXIMITÉ-HÔPITAL

Parcours de santé complexe

Gérer les hospitalisations des patients à risque de rupture de parcours de santé avec la CPTS Sud Allier



parcourspatient@cpts-sudallier.fr

04 65 84 21 63

https://cpts-sudallier.fr

## LES MÉDECINS GÉNÉRALISTES DE LA CPTS SUD ALLIER

Ma commune, mon médecin traitant !

Maison de Santé de Bellenaves  
04 70 90 61 00  
Dr LAURANT et THURET-LAGRANGE

Maison de Santé de Chantelle  
04 70 56 61 78  
Dr COURRIER et JACQUETIN M.



Selon votre domicile, cette carte vous permet de savoir vers qui vous adresser pour choisir votre médecin traitant et pour prendre rendez-vous.

Maison de santé de Brout Vernet  
04 70 32 19 81  
Dr CARUANA  
Dr LUKASZEWICZ  
Dr VALCOURT

Maison de santé d'Ebreuil  
Dr HERNANDO et VAUCHE 04 70 90 74 50  
Dr RIVAS 04 70 90 78 56  
Dr CMECIU 04 43 55 77 51

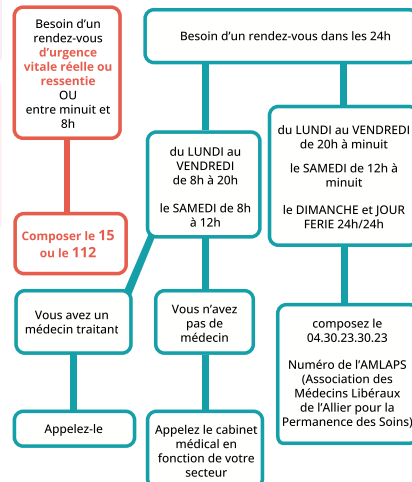
Maison de Santé de St Pourçain Sur Sioule  
04 70 45 38 38  
Dr BECAUD Dr GUEULET  
Dr BOUCHANT Dr JACQUETIN A.-S.  
Dr BOUVIER B. Dr LANDAN  
Dr BOUVIER. M. Dr MERMET  
Dr EDOH Dr RAJAT

Maison de santé de Varennes Sur Allier  
Dr PROVENT et REGNIER 04 70 49 70 53  
Dr MARIOTTINI 04 70 45 17 04  
Dr MURE 04 70 45 79 29

Maison de santé de Gannat  
04 70 90 00 24  
Dr BEGON Dr FAVREGROS  
Dr BOULIGNAT Dr NAFFRECHOUX  
Dr CAMBON Dr ROUGE

Pôle Gannat Santé  
04 70 90 17 98  
Dr ANCA GAFTONIE

## BESOIN D'UN RENDEZ-VOUS AVEC UN MÉDECIN





## Le dépôt de déchets verts de Biozat

Quelques rappels : **il s'agit d'un service communal réservé exclusivement aux habitants de la commune pour leurs besoins particuliers.** Nous nous heurtons, notamment en cette année très « poussante », à des volumes de plus en plus importants, d'où la récente fermeture pendant plusieurs semaines. En effet, le SICTOM assure l'enlèvement de ces déchets en regard de ses disponibilités par rapport au rythme d'évacuation de l'ensemble de ses déchetteries.

**Nous vous rappelons donc que si votre haie est taillée par un professionnel, ce dernier doit évacuer lui-même la haie (et non la déposer au dépôt).** De nombreuses entorses sont encore constatées.

**Par ailleurs, il n'est pas inutile de rappeler les consignes d'apport :**

### • sont acceptés :

- taille de haies,
- branches d'arbres de dimensions raisonnables (maxi 2 m de long et 20 cm de diamètre),
- déchets de jardin, gazon, feuilles

### • sont interdits :

- souches, planches et autres bois divers,
- sacs plastiques ou tout autre emballage,
- vêtements ou quel que tissu.

**Des dérives ont été également constatées**, notamment dans le déchargement des déchets au milieu de l'allée, bloquant totalement l'accès. Nous ne pouvons qu'appeler à la responsabilité de chacun.

**Des travaux en vue :** comme vous pouvez le voir sur la photo, le dépôt a été largement évacué mais il se retrouve très boueux. Nous envisageons durant cet hiver, lorsque le temps sera revenu au sec, des travaux d'empierrement de la plateforme afin d'en faciliter l'accès tant pour le déchargement que pour l'enlèvement. Nous serons donc appelés, de nouveau, à en interdire l'accès pendant quelques jours.

Merci de votre compréhension.



## Incivilité : paille et noyer détruits par le feu

Les sapeurs pompiers de Biozat, épaulés par les compagnies voisines (Gannat, Vichy), ont œuvré toute la nuit du 19 au 20 août, pour lutter contre le feu d'une meule de paille, au voisinage de noyers communaux.

Feu sans doute d'origine malveillante (même si non élucidé) qui a détruit entièrement le stock de paille (qui devait être enlevé le lendemain...) ainsi que trois noyers. Ces derniers seront replantés cet hiver par le propriétaire de la meule de paille.

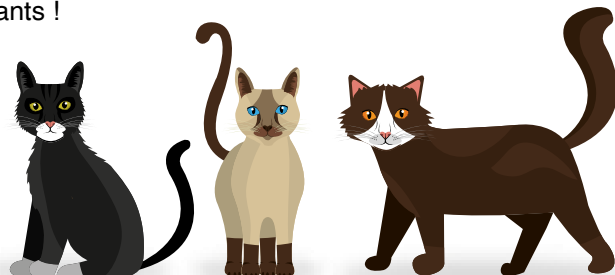


*Les pompiers ont dû revenir sur les lieux jusqu'au 22 août pour une maîtrise totale du feu.*

## Campagne de stérilisation des chats

La commune relance une campagne de stérilisation des chats (déjà réalisée en 2021). Une convention a été signée avec l'Association 30 Millions d'Amis, pour la stérilisation et l'identification de 10 chats. Coût de 450 € pour la commune, la même somme étant prise en charge par l'Association.

Attention ! Cette campagne ne concerne que les chats errants !



## Quelques moments de convivialité

**Le 14 novembre dernier, notre Secrétaire Générale de Mairie (eh, oui, c'est bien l'intitulé du poste de Véronique !)** avait le bel âge de 60 ans.

Une partie de l'équipe municipale, de ses collègues et la classe de CM2 lui ont fait la surprise à son arrivée.

**Le 17 décembre**, élus et personnel communal se sont retrouvés en mairie pour le partage d'un sympathique repas de fin d'année.

Un cadeau de quelques gourmandises a été remis à chaque agent, avant quelques vacances bien méritées.



## Collect'Mobile : un geste pour ma commune

Orange relance, en partenariat avec l'Association des Maires de France, une courte campagne de collecte de mobiles usagés. **Vous avez jusqu'au lundi 13 janvier 2025, dernier délai, pour rapporter votre portable usagé en mairie !**

## Le SIVOM Sioule & Bouble a invité les élus

L'eau potable au robinet est un bien précieux que nous devons préserver. D'énormes investissements sont nécessaires en permanence, pour maintenir sa qualité et réduire les pertes (renouvellement réseaux, compteurs).

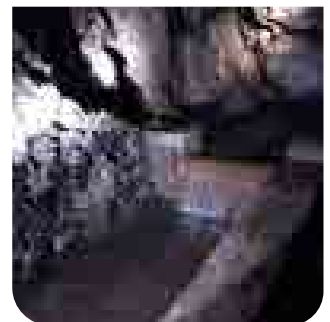
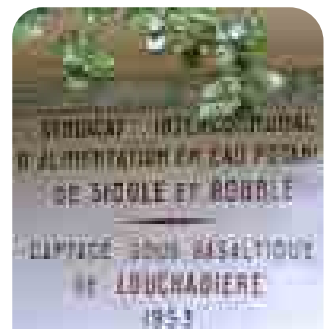
Le 9 septembre dernier, Yves et Joël, adjoints, ont visité le captage de la Louchadière, situé sur la commune de St-Ours les Roches ainsi que sa filière de traitement de l'eau (élimination arsenic d'origine naturelle, réduction de l'agressivité de l'eau et évacuation du radon). Cette ressource en eau potable ne suffit pas à alimenter les 17 765 abonnés répartis sur 46 communes adhérentes au Syndicat. Elle est complétée par la prise d'eau dans la Sioule, à Mazerier, site sur lequel une nouvelle usine de traitement est en cours de réalisation.

En 2023, 1 560 538 m<sup>3</sup> d'eau ont été consommés. Une tendance générale à la baisse est observée dans 20 communes sur 46, dont la nôtre.

### Notre commune (chiffres 2023)

**492 abonnés / 40 538 m<sup>3</sup> consommés** (- 6 % /2019 pour un nombre d'abonnés en progression de 4 %) soit une économie d'environ 10 %.

**246 compteurs** renouvelés / 128 entre 11 et 15 ans / 117 > 15 ans



## Le SICTOM Sud-Allier adapte ses services

### En déchetteries :

les artisans et professionnels peuvent désormais déposer gratuitement les matériaux liés à la construction ou à la rénovation des bâtiments, s'ils s'engagent à les trier en amont et à les déposer dans les bennes mises à disposition.

**Attention, nouveaux horaires à compter du 2 janvier 2025, valables toute l'année :**

**GANNAT : du mardi au samedi**  
8h30-12h00 et 13h30-17h00